

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation d'administrateurs au sein du Conseil
d'Administration de l'ASBL Mundaneum**

A.Gt 20-01-2016

M.B. 12-02-2016

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques;

Vu les statuts de l'ASBL Mundaneum;

Sur proposition de la Ministre de la Culture;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité d'administrateurs au sein du Conseil d'administration de l'ASBL Mundaneum au titre de représentant de la Communauté française :

1. M. Jean-Paul DEPLUS;
2. M. Nathan RADELET;
3. M. Michel PIRAUX;
4. M. Laurent FACK;
5. Mme Mélisa BLOT;
6. Mme Aurélie DUFOUR;
7. Mme Marie-Laurence DELFORGE.

M. Kim LEROY est désigné au titre de membre observateur, sans voix délibérative.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur au jour de sa publication au Moniteur belge.

Article 3. - La Ministre de la Culture est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 20 janvier 2016.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Vice-Présidente, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Mme J. MILQUET